

Nouvelles du Réseau

Numéro 24

Réseau juridique canadien VIH/sida

Septembre 2006

Le Réseau et le GAMT
lancent un programme
d'action 2

Le Réseau réunit des
experts du monde entier en
droit lié au sida 3

Le Réseau signale des
enjeux de politiques sur les
drogues au ministre fédéral
de la Santé 3

Le Réseau plaide pour la
continuation de l'Insite 4

La réduction des méfaits en
Russie 5

Loi modèle sur l'usage de
drogue en lien avec le
VIH/sida 5

Les droits de la personne
aux Outgames 6

Le Réseau participe à un
atelier d'une semaine pour
les ONG, à Beijing 6

Préparatifs pour SIDA
2006, à l'Institut canadien
des affaires internationales 6

Le Réseau, MSF réclament
une réforme des lois
canadiennes sur
l'exportation de
médicaments génériques 7

Le Réseau dans les médias 8

La communauté juridique
canadienne
se réunit à SIDA 2006 9

Nouvelles ressources 9

A.g.a de 2006 10

Nouveau look pour
aidslaw.ca 10



Le Réseau juridique bien en vue à SIDA 2006

SIDA 2006 Le XVI^e Congrès international sur le sida, à Toronto, a permis au Réseau juridique de mettre en valeur ses efforts et de faire connaître des enjeux préoccupants. En grande partie grâce au travail exceptionnel de notre ancien directeur général, **Ralf Jürgens**, qui était coprésident du volet Politiques du programme du congrès, le contenu lié aux droits humains à SIDA 2006 a été de loin supérieur à celui des éditions précédentes.

Des employés du Réseau juridique ont présenté des exposés lors de séances importantes du congrès. La directrice générale, **Joanne Csete**, étant modératrice d'un débat sur les politiques relatives au test du VIH, qui a fait salle comble, le premier jour du congrès, a présenté les enjeux en cause. Dans une autre séance, elle a décrit les préoccupations de droits humains entourant le débat actuel sur le test « de routine » avec option de retrait, mettant en relief les droits humains liés au consentement, à la confidentialité ainsi qu'au counselling pré- et post-test. Elle a également présenté deux exposés sur les droits des femmes – l'un au programme principal du congrès, portant sur les droits des femmes qui font usage de drogue, l'autre dans le cadre d'une rencontre satellite sur les raisons possibles de l'absence des femmes dans les arènes de la recherche et des politiques sur le sida.

Devant une autre salle comble, le directeur adjoint **Richard Elliott** a présenté un aperçu des plus éloquentes du recours au droit et au litige pour faire avancer la lutte contre le VIH/sida. Richard a également été modérateur et collaborateur dans l'organisation d'une séance avec Médecins sans frontières, au sujet des obstacles au plein recours à la *Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*, qui vise à permettre l'exportation de médicaments génériques du Canada vers des pays en développement qui en ont besoin (voir l'article à ce sujet, en p. 7).

L'analyste principale des politiques **Alana Klein** a été conférencière lors d'une séance satellite sur les droits des femmes, organisée par l'Université de Toronto, où elle a expliqué le travail du Réseau juridique dans le développement d'une loi modèle pour la protection des droits des femmes. Alana a également présenté un exposé lors d'une séance du congrès, au sujet des obstacles à l'accès à l'échange de seringues au Canada.

Les analystes principaux des politiques **Richard Pearshouse** et **Glenn Betteridge** ont présenté des affiches, respectivement sur les fondements légaux de l'assistance à l'injection en lieu sécuritaire, et sur l'impact de la criminalisation du travail sexuel au Canada. Glenn a été par ailleurs conférencier invité lors d'une séance mondiale de formation pour des employés de l'International Planned Parenthood Federation, sur le thème de la criminalisation de la transmission du VIH ou de l'exposition à l'infection. L'analyste principale des politiques **Leah Utyasheva** a joué un rôle important dans l'assistance au parlement (Duma) de sa Russie natale, en ce qui touche la création de liens avec des experts et intervenants en réduction des méfaits ainsi qu'avec la députée canadienne **Libby Davies** (NPD — Vancouver Est). Mme Davies a généreusement fait part de ses expériences en tant que défenseuse de la réduction des méfaits, et à titre de politicienne fédérale, pour le bien de

ses homologues russes; ce fut une rencontre d'importance, vu le piètre état de ces services en Russie.

Le congrès a également apporté des occasions exceptionnelles de contacts avec des médias canadiens et du monde entier. **Leon Mar**, directeur des communications, a géré un flot

quasi incessant de demandes de journalistes, pendant toute la semaine du congrès, de sorte que le Réseau juridique a été présent dans une panoplie de médias, sur plusieurs thèmes critiques (voir l'article à ce sujet, en p. 8).

Pour plus d'information :
www.aidslaw.ca/sida2006



Le Réseau juridique et le GAMT lancent un programme d'action

En juin, les États membres de l'Assemblée générale des Nations Unies ont affirmé à l'unanimité leur intention de réaliser l'accès universel à la prévention et aux traitements pour le VIH/sida d'ici 2010, faisant écho à une promesse antérieure des dirigeants du G8 au Sommet de 2005. Les pressions sur le Canada afin qu'il respecte ces promesses font partie du travail du Groupe pour l'accès mondial aux traitements (GAMT), une coalition d'organismes de développement international, de droits humains et de lutte au VIH/sida, d'organismes humanitaires et confessionnels, de syndicats et d'associations étudiantes, cofondée en 2001 par le Réseau juridique pour promouvoir le droit à la santé dans les pays en développement, y compris l'accès à des médicaments anti-VIH/sida et autres.

Le programme d'action est accessible à www.aidslaw.ca/gamt, de même qu'une lettre modèle au premier ministre que l'on peut facilement imprimer et poster.

contribuer à l'effort mondial. Le 9 août, quelques jours avant le début du Congrès, le GAMT a rendu public un programme d'action intitulé *La crise mondiale du sida : quatre actions proposées au Canada*, lors d'une conférence de presse conjointe avec la Campagne « Abolissons la pauvreté » et M. **Stephen Lewis**, envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le VIH/sida en Afrique. **Joanne Csete**, directrice générale du Réseau juridique, a présenté le document à titre de porte-parole du GAMT.

Grâce au travail acharné des équipes de communications du Réseau juridique, du Carrefour canadien international et de CARE Canada, la conférence de presse et le programme d'action ont été l'objet d'une vaste couverture médiatique. Appuyé dès son lancement par plus de 80 organismes de la société civile des quatre coins du pays, le programme d'action a depuis reçu l'approbation du Nouveau Parti démocratique, lors de sa convention nationale sur les politiques, au début de septembre à Québec. Des milliers de cartes postales exhortant le premier ministre à donner suite aux quatre actions proposées dans le programme du GAMT ont été disséminées à travers le pays.



Sous le thème « Passons aux actes », le XVI^e Congrès international sur le sida fut une importante occasion d'attirer l'attention du public sur les mesures que le Canada doit prendre pour

© 2006 Réseau juridique canadien VIH/sida. *Nouvelles du Réseau* sert à tenir les lecteurs informés des activités du Réseau juridique canadien VIH/sida. Le Réseau encourage la diffusion de l'information contenue dans cette publication. La permission de reproduire ce matériel sera accordée à condition que l'origine et la source en soient mentionnées.

Rédaction : Leon Mar
Mise en page : Vajdon Sohaili
Traduction : Josée Dussault

Collaborateurs : Glenn Betteridge, Joanne Csete, Richard Elliott, Alana Klein, Leon Mar, Richard Pearshouse, Vajdon Sohaili, Leah Utyasheva

Financé par l'Agence de santé publique du Canada.

Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de l'Agence de santé publique du Canada ou du Réseau juridique canadien VIH/sida.

Réseau juridique canadien VIH/sida
1240, rue Bay, suite 600
Toronto (Ontario) M5R 2A7
Tél. : + 1 416 595-1666 Téléc. : + 1 416 595-0094
www.aidslaw.ca info@aidslaw.ca



Le Réseau juridique canadien VIH/sida œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

ISSN 1488-0997

Le Réseau juridique réunit des experts du monde entier en droit lié au sida

Le Réseau juridique a organisé une journée de réunion mondiale d'avocats, d'experts en droits humains ainsi que d'activistes de la lutte au VIH/sida, à la veille de SIDA 2006. Ce symposium sans précédent a été une occasion exceptionnelle, pour ce groupe d'experts présentant des expériences uniques, de discuter de moyens pour se soutenir mutuellement, pour créer des liens de réseautage et pour partager de manière systématique leurs expériences et analyses du droit et des droits humains.

Les participants y ont discuté en profondeur de leurs priorités; il s'agissait notamment des politiques en matière de drogue, de la discrimination, du VIH/sida en prison, de l'accès aux traitements, du test du VIH, de la confidentialité et de la vie privée, de la criminalisation de la transmission du VIH, de même que des droits des femmes. Ils ont formulé des recommandations au sujet des besoins de formation, d'accès à de la documentation sur le droit et les droits humains, d'occasions de réseautage ainsi que de soutien financier.

Le Réseau juridique espère continuer de travailler avec les participants à cette rencontre historique, afin de trouver du financement pour un réseautage ultérieur.

Ce symposium a bénéficié du soutien financier du programme sur la santé et le droit de l'Open Society Institute, de même que de l'ONUSIDA, du Programme des Nations Unies pour le développement, et de l'Agence canadienne de développement international.



Des participant-es au Symposium pré-SIDA 2006 du Réseau juridique

Le Réseau juridique signale des enjeux de politiques sur les drogues au ministre fédéral de la Santé

Le 4 août, une semaine avant le XVI^e Congrès international sur le sida, **Le-Ann Dolan**, présidente du conseil d'administration, et **Richard Elliott**, directeur adjoint, ont représenté le Réseau juridique lors d'une rencontre d'ONG nationales de lutte au VIH/sida organisée à Ottawa par le ministre fédéral de la Santé, Tony Clement.

Le Réseau juridique a réitéré le besoin de mettre à l'essai un programme d'échange de seringues dans le système correctionnel fédéral – une recommandation appuyée par l'Administrateur en chef de la santé publique du Canada, mais encore écartée par le Service correctionnel du Canada (SCC). Invoquant une préoccupation pour la sécurité des agents correctionnels, le ministre Clement ne s'est pas engagé à collaborer avec le SCC à mettre sur

pied un tel programme. Le Réseau a récemment publié une mise à jour des données et expériences internationales à l'appui de programmes d'échange de seringues en prison, qui démontrent que ceux-ci n'entraînent pas de risque accru pour le personnel de prison. (Le rapport est accessible à www.aidslaw.ca/lespublications.)

Le Réseau a également mis en relief la nécessité qu'Ottawa prolonge de toute urgence l'exemption ministérielle de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* qui permet à l'Insite, premier site autorisé pour l'injection supervisée en Amérique du Nord, de fonctionner sans risque de poursuite criminelle pour ses clients et employés (voir article connexe à la p. 4).

Pour plus d'information sur les lieux sécuritaires pour l'injection :

www.aidslaw.ca/drogues

Le Réseau juridique plaide pour la continuation de l'Insite

Se faisant chef de file parmi les organismes nationaux de lutte contre le VIH/sida, le Réseau juridique a intensifié les pressions sur le gouvernement fédéral afin que soit prolongée l'exemption de dispositions pénales en vertu de laquelle fonctionne l'Insite, le lieu sécuritaire pour l'injection à Vancouver. L'exemption initiale accordée au projet pilote, dont la demande avait été appuyée par plusieurs organismes dont le Réseau juridique, allait prendre fin le 12 septembre 2006.



L'Insite, Vancouver
Photo : Vancouver Coastal Health

Le Réseau juridique a joué un rôle important dans la préparation d'une lettre, en date du 19 juillet 2006, demandant au ministre fédéral de la Santé, Tony Clement, d'autoriser l'Insite à poursuivre son travail

salvateur. La lettre, cosignée par neuf ONG nationales de lutte au VIH/sida, signalait l'impressionnante brochette de recherches examinées par des pairs, démontrant que l'Insite avait réduit la transmission du VIH et de l'hépatite C, réduit la présence d'injection de drogue dans les espaces publics, prévenu des décès par surdose, orienté des personnes qui utilisent des drogues vers des traitements, et qu'il n'avait pas entraîné d'augmentation de l'usage de drogue. Les organismes ont exhorté le ministre Clement à profiter du XVI^e Congrès international sur le sida pour « faire une déclaration visionnaire en reconnaissant les formidables accomplissements de l'Insite, et assurer sa continuation ».

En dépit de l'appui des activistes pour la réduction des méfaits ainsi que de monuments politiques comme Stephen Lewis, envoyé

spécial de l'ONU pour le sida en Afrique, l'ex-président états-unien Bill Clinton, et le D^r Alex Wodak, directeur du Drug and Alcohol Service du St. Vincent's Hospital de Sydney, Australie, le ministre Clement est demeuré silencieux quant à l'avenir de l'Insite. Devant la situation, le Réseau juridique a donné une conférence de presse, le 15 août, à SIDA 2006, pour exhorter le gouvernement à fonder sa décision sur les données et sur les garanties des droits de la personne, et non sur des motifs idéologiques. Afin de refléter l'urgence de la situation, le Réseau juridique a été accompagné par un panel d'experts et porte-parole, dont le **D^r Julio Montaner**, directeur du British Columbia Centre for Excellence in HIV/AIDS et président nouvellement élu de l'International AIDS Society; **Diane Tobin**, du Vancouver Area Network of Drug Users; et **Gillian Maxwell**, de l'Insite for Community Safety.

Finalement, dans un communiqué de dernière heure diffusé le vendredi après-midi précédant le long week-end de la Fête du travail, le ministre Clement a annoncé que la décision quant à l'exemption de l'Insite était reportée jusqu'au 31 décembre 2007. Il a été annoncé que Santé Canada n'autoriserait l'ouverture d'aucun autre lieu sécuritaire pour l'injection avant que soit mise en œuvre une nouvelle stratégie nationale en matière de drogue et que l'on ait complété un examen complet de l'Insite.

Le Réseau juridique et trois des autres ONG nationales de lutte au VIH/sida ont fait connaître leur réaction par voie de communiqué, le 2 septembre, dénonçant « l'indécision » du gouvernement fédéral et l'exhortant à être à la hauteur de ses responsabilités quant à la prévention du VIH, plutôt que de « balayer du revers de la main les preuves qui existent et de se borner à des considérations idéologiques ». Le Réseau juridique continuera de plaider non seulement pour le maintien des services de réduction des méfaits pour les personnes qui utilisent des drogues, mais aussi pour leur expansion.

Pour lire nos communiqués :

www.aidslaw.ca/medias



Nouvelles brèves

La réduction des méfaits en Russie

En juillet, l'analyste principale des politiques **Leah Utyasheva** a passé trois semaines en Russie pour rencontrer certains des principaux activistes et analystes impliqués dans des dossiers touchant les politiques sur la drogue et la réduction des méfaits. À Moscou, Saint-Petersbourg, Balakovo (région de Saratov) et Kazan (Tatarstan), elle a rencontré des fournisseurs de services de réduction des méfaits, des médecins, des avocats, des militants du domaine des politiques, des représentants d'organismes de personnes vivant avec le VIH/sida, des employés de l'Organisation mondiale de la santé à Moscou ainsi que d'autres experts et activistes du domaine.

Un thème de discussion de premier plan a été l'illégalité, en Russie, de la méthadone et d'autres substituts aux opiacés, qui résulte en l'absence de traitements de substitution aux opiacés (TSO). Plusieurs activistes et

fournisseurs de services ont affirmé qu'il est temps d'amorcer une discussion plus large sur les traitements de la dépendance, et notamment les TSO. Ils ont aussi signalé la pénurie d'information et de sensibilisation au sujet des politiques sur la dépendance à l'héroïne, les méthodes de traitement de la toxicomanie et la réglementation pertinente dans d'autres pays, ainsi que sur les données pertinentes aux liens entre la dépendance à la drogue et la réussite d'un traitement antirétroviral.

Leah a également visité d'importants centres de formation destinés aux services de réduction des méfaits, et elle a établi des bases pour de futures collaborations du Réseau juridique. Ce voyage faisait partie du projet du Réseau juridique pour l'accroissement des capacités en matière de réforme des politiques sur les drogues, en Russie, financé par l'Open Society Institute.



Loi modèle sur l'usage de drogue en lien avec le VIH/sida

Le Réseau juridique a dévoilé une version provisoire pré-publication de son document intitulé *Legislating for Health and Human Rights: Model law on drug use and HIV/AIDS* [Légiférer pour la santé et les droits humains : loi modèle sur l'usage de drogue et le VIH/sida], lors du XVI^e Congrès international sur le sida. Éclairée par le droit des droits humains et des lois nationales, cette loi modèle établit des textes légaux exemplaires, afin de fournir un cadre clair de réponse à l'épidémie du VIH/sida parmi les personnes qui consomment des drogues.

L'analyste principal des politiques **Richard Pearshouse** a assuré la supervision du travail des étudiants **Tim Franklin** et **Sara Kushner**, dans la préparation des huit modules, qui ont été distribués lors de la rencontre satellite pré-congrès organisée par le Réseau juridique, de même qu'à notre kiosque d'exposant au congrès. Le document final sera publié en anglais et en russe.

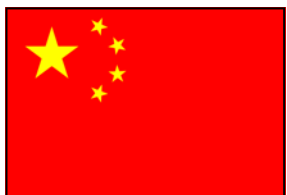
Pour lire la version provisoire de *Legislating for Health and Human Rights: Model law on drug use and HIV/AIDS* :
www.aidslaw.ca/lespublications



Les droits de la personne aux Outgames

Le jeudi 27 juillet, l'analyste principale des politiques **Alana Klein** a présenté un exposé lors d'un atelier de la Conférence internationale sur les droits de la personne des LGBT, tenue à Montréal dans le cadre des 1^{ers} Outgames. La conférence a réuni quelque 2 000 participants des quatre coins du monde. Dans un panel sur les droits économiques, sociaux et culturels, Alana a discuté de préoccupations liées à la possibilité de privatisation des soins de la santé,

pour les personnes vivant avec le VIH/sida ou autrement affectées par lui, au Canada. Les co-panélistes étaient Djoni Agus Suparta, de Gay Nusantara (Indonésie), Cary Johnson de l'International Gay and Lesbian Human Rights Commission et Keith Goddard de l'organisme Gays and Lesbians of Zimbabwe. L'atelier était présidé par Kim Vance, codirectrice d'ARC International.



Le Réseau juridique participe à un atelier d'une semaine pour les ONG, à Beijing

Du 16 au 21 juillet, **Richard Elliott**, directeur adjoint du Réseau juridique, s'est joint à des experts chinois et internationaux dans le cadre d'un atelier d'une semaine destiné aux ONG et portant sur le VIH, les droits humains et le plaidoyer juridique, à Beijing. Organisé conjointement par l'École de droit de la Temple University et le China HIV/AIDS Information Network (CHAIN), l'atelier a réuni 40 participants pour discuter des aspects juridiques et de droits humains liés à l'épidémie du VIH/sida en Chine, et du rôle des

stratégies juridiques pour faire progresser les droits humains dans la réponse au VIH/sida. Richard a présenté des exposés sur l'historique du Réseau juridique et ses efforts de recherche et de plaidoyer sur des enjeux juridiques. Il a aussi abordé le droit relatif à la propriété intellectuelle et l'accès aux médicaments (un enjeu particulièrement pertinent à la Chine, qui possède une importante capacité de produire des médicaments génériques pour un marché mondial); et des développements clés quant aux droits humains des personnes GLBT dans les systèmes de droit international et domestique.



Préparatifs pour SIDA 2006, à l'Institut canadien des affaires internationales

Joanne Csete était conférencière invitée lors d'un événement organisé par l'Institut canadien des affaires internationales, à l'approche de SIDA 2006. L'événement tenu à guichets fermés, au centre-ville de Toronto, portait sur les politiques étrangères du Canada en matière de lutte au VIH/sida dans le monde.

Joanne a indiqué qu'étant donné que les États-Unis et leurs alliés ont des positions sur le VIH/sida qui sont néfastes aux droits humains, le Canada a un rôle d'importance particulière à jouer s'il souhaite continuer d'être un leader mondial en matière de droits humains. Elle a

signalé des politiques progressistes en matière de drogue, un solide appui à une éducation sexuelle complète, et l'appui aux droits des travailleuses et travailleurs sexuels, des personnes qui utilisent des drogues ainsi que des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, comme des domaines où le leadership du Canada revêt une importance cruciale sur la scène mondiale. Une période animée de questions a révélé les préoccupations à l'égard du sida, parmi les Canadien-nes intéressés par les politiques étrangères.

Le Réseau juridique et MSF réclament une réforme des lois canadiennes sur l'exportation de médicaments génériques

L'un des quatre points centraux du programme d'action du GAMT (voir article connexe à la p. 2) est l'échec de la loi de 2004 du Canada visant l'exportation de médicaments génériques abordables vers des pays en développement (*Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*, aussi appelée « Régime canadien d'accès aux médicaments »). Bien que le Réseau ait continué de signaler aux médias l'absence de développements dans ce dossier, la couverture générée par la conférence de presse du GAMT a permis de remettre cet enjeu à l'ordre du jour des journalistes et des politiciens.

Le Réseau juridique et Médecins Sans Frontières (MSF) ont ensuite rencontré des conseillers principaux du ministre fédéral de la Santé Tony Clement, pour discuter de possibles réformes législatives. En réponse à une couverture médiatique soutenue pendant le Congrès SIDA 2006, le ministre s'est engagé publiquement à réexaminer et à amender la loi.

Également durant le Congrès, le Réseau juridique et MSF ont organisé une discussion en panel pour examiner la loi canadienne et les difficultés que pose son recours. **Richard Elliott**, directeur adjoint du Réseau, a donné le coup d'envoi aux discussions en décrivant le contexte domestique et international de la loi.



Richard Elliott, directeur adjoint, à l'œuvre comme modérateur



La séance de discussion de panel Réseau juridique / MSF, à SIDA 2006

Brigitte Zirger, de Santé Canada, a expliqué le régime législatif en détail. **Rachel Kiddell-Monroe** a fait état de la tentative de MSF de recourir à la loi pour commander un médicament en combinaison à dose fixe auprès d'un fabricant générique canadien; **Bruce Clark**, d'Apotex Inc., a décrit les obstacles rencontrés dans la réponse à la demande de MSF. Enfin, **Anil Soni**, de la Clinton Foundation, a exprimé son appui à l'octroi de licences obligatoires pour l'exportation de médicaments génériques, et manifesté un intérêt à négocier des ententes pour le produit d'Apotex. **L'honorable David Mwakuysa**, ministre de la Santé et du Bien-être social en Tanzanie, a pris la parole pour partager la perspective d'un gouvernement de pays en développement qui a besoin de médicaments moins coûteux pour élargir l'accès aux traitements.

Le Réseau juridique devra s'impliquer activement dans les discussions à Ottawa, lors du prochain examen parlementaire; il préparera des soumissions formelles sur les amendements qui devront être faits pour remplir l'engagement de fournir des médicaments plus abordables aux pays et patients qui en ont besoin.

Le Réseau juridique dans les médias

Le XVI^e Congrès international sur le sida (SIDA 2006) a donné lieu à une période intense d'appels de journalistes au Réseau juridique, de juin à août. Les 93 demandes reçues (dont un tiers en français) ont résulté en

plus d'une centaine d'articles dans la presse, 33 diffusions radiophoniques et 11 reportages télévisés où était présents des porte-parole du Réseau juridique.

Clairement, notre plus grande percée médiatique pendant SIDA 2006 s'est faite à la radio. Chaque matin, plus d'un million de Canadien-nes

commencent leur journée en syntonisant le bulletin de nouvelles radio de la CBC, *World Report*. Le 16 août, ce bulletin s'ouvrait par un reportage de Maureen Brosnahan sur la conférence de presse donnée la veille par le Réseau juridique. Le reportage traitait des deux thèmes abordés à cette occasion – la nécessité de garder ouvert l'Insite (lieu sécuritaire pour l'injection) et celle d'amorcer des programmes d'échange de seringues dans des prisons canadiennes; on y a entendu **Joanne Csete**, directrice générale du Réseau juridique, parler avec éloquence de l'urgent besoin d'action d'Ottawa. De plus, le communiqué diffusé le 15 août en accompagnement à la conférence de presse s'est hissé au palmarès des dix communiqués les plus lus sur le site Internet du Groupe CNW/Telbec (anciennement le Canada NewsWire); la journée même de sa diffusion, le communiqué a été consulté 443 fois (et 337 communiqués avaient été diffusés ce jour-là).

Le même trimestre a apporté des demandes de médias internationaux comme l'Agence France-Presse, BBC Radio 4, BBC World Service, Al Jazeera International, Radio Canada International et le magazine *New Scientist*. En particulier, Joanne a parlé du test de routine pour le VIH, à la très populaire émission d'affaires publiques *Today*, sur les ondes de la BBC Radio 4; **Richard Elliott**, directeur adjoint, a été interviewé au sujet de la

loi canadienne sur l'exportation de médicaments génériques, dans le cadre de la série de la BBC intitulée *Quest for a Cure*; le segment sera diffusé à la fin de septembre ou au début d'octobre sur les postes de la Radio 4 et du World Service de la réputée chaîne d'État britannique.

À l'approche de SIDA 2006 et pendant sa tenue, Joanne, Richard, et l'analyste principal des politiques **Glenn Betteridge** ont été interviewés à plusieurs reprises dans des reportages à la télé, dans les deux langues. Richard a donné des entrevues à *CBC News: The National* et à *CTV News with Lloyd Robertson*, à la suite du lancement du programme d'action du GAMT (voir l'article à ce sujet, en p. 2). Sur le même sujet, il a participé plus tard à une émission sur CTV NewsNet, et a été cité à *CBC News: Sunday Night*, par l'animatrice Carole MacNeil alors qu'elle interviewait le ministre fédéral de la Santé Tony Clement. Richard a été aussi à l'émission matinale *CBC News: Morning* pour parler du fait qu'aucun médicament générique canadien n'avait encore été exporté à des pays en développement qui en ont besoin. Deux reportages du *Global National with Kevin Newman* incluaient des interviews avec Joanne – l'un sur les taux de prévalence et d'incidence du VIH/sida au Canada, et l'autre sur les microbicides et vaccins. Joanne a également été interviewée dans un reportage pour l'émission à grande écoute *CBC News: Tonight*, où il était question du lien établi entre l'aide étrangère états-unienne et l'approche fondée sur l'abstinence. Par ailleurs, Richard et Glenn ont tous deux été interviewés en direct sur le Réseau de l'information (RDI), au sujet du VIH/sida et du droit, de même que du VIH/sida en prison.

Dans la presse écrite, des lettres à l'éditeur signées par Glenn, ont été publiées en juin dans le *Toronto Sun* et l'*Ottawa Sun*, au sujet de la possibilité d'annulation de projets pilotes sur le tatouage sécuritaire dans des prisons fédérales. Un éditorial de Joanne, intitulé « Avoiding the injection invective », où il était question de l'injection de drogue et du sida en Afrique, a été publié dans le supplément spécial « AIDS 2006 » de l'*Ottawa Citizen*. Au cours du Congrès, le



La conférence de presse du Réseau juridique à SIDA 2006

Pour plus d'information
sur les activités
médiatiques
du Réseau juridique :
www.aidslaw.ca/medias

Réseau juridique a été présent dans des nouvelles publiées dans les principaux quotidiens de toutes les régions du Canada, notamment à plusieurs reprises dans les deux quotidiens nationaux de langue anglaise, *The Globe and Mail* et le *National Post*, ainsi que le plus grand quotidien, le *Toronto Star*. Dans l'ensemble, SIDA 2006 a offert au

Réseau juridique une occasion hors pair de porter ses activités médiatiques un cran plus haut et de rehausser sa réputation, auprès des journalistes, comme l'organisme à consulter pour des analyses et commentaires d'experts sur les aspects juridiques et de droits humains touchant le VIH/sida.

La communauté juridique canadienne se réunit à SIDA 2006

Le Réseau juridique et le programme sur la santé et le droit de l'Open Society Institute ont eu l'honneur d'être les hôtes d'une réception pour les professionnels canadiens du droit et les étudiants en droit, en parallèle à SIDA 2006, aux locaux du Barreau du Haut-Canada, dans le centre-ville de Toronto. L'événement était rehaussé de solides exposés de **Mark Heywood**, directeur de l'AIDS Law Project of South Africa, et de **William Flanagan**, doyen de la Faculté de droit de l'Université Queen's (Kingston, Ontario).

Mark Heywood a décrit la lutte incessante des activistes en matière de traitements et de droits humains, en Afrique du Sud, contre une ministre de la Santé qui continue de miner de multiples manières les programmes de traitements, et contre un président qui ne l'empêche pas d'agir ainsi. Mark a décrit les tentatives pernicieuses du gouvernement sud-africain de bloquer le traitement antirétroviral pour les détenus, qui a fait l'objet d'une ordonnance de la cour. Il a aussi donné un avant-goût du discours de plénière qu'il allait présenter au congrès le lendemain matin, où il

a invité le monde à répudier l'inaction du gouvernement de son pays et son refus de la science – des positions qui causent la perte de nombreuses vies.

William Flanagan a pour sa part parlé de l'expérience du Projet sida Canada-Russie, soutenu par l'Agence canadienne de développement international, un projet dont il fut le directeur. Terminée en 2004, cette initiative était la première tentative canadienne d'importance quant à la fourniture d'assistance technique aux organismes naissants du domaine du sida, en Russie. Elle a contribué à jeter les bases de nombreux efforts de la société civile, contre le VIH/sida, à un moment déterminant étant donné qu'elle coïncidait avec l'émergence de mouvements d'ONG dans ce pays.

La réception a donné lieu à des échanges informels animés, entre avocats et activistes pour les droits humains en lien avec le sida, du Canada et de nombreux pays.



Mark Heywood
directeur de l'AIDS Law Project
of South Africa



Nouvelles ressources

- Rapport annuel 2005–2006
www.aidslaw.ca/lespublications
- La crise mondiale du sida : Quatre actions proposées au Canada
www.aidslaw.ca/gamt
- Légiférer pour la santé et les droits humains : loi modèle sur l'usage de drogue et le VIH/sida — version provisoire pré-publication (En anglais seulement)
www.aidslaw.ca/lespublications
- Résultats du Symposium sur le dépistage du VIH et les droits de la personne (En anglais seulement)
www.aidslaw.ca/test > publications
- VIH et sida : Le droit, l'éthique et les droits humains
cédérom disponible auprès du Centre canadien d'information sur le VIH/sida (www.aidsida.cpha.ca)



À l'interne

A.g.a. de 2006

Pour plus d'information
sur l'a.g.a. de 2006 :
www.aidslaw.ca/aga

Pour de plus amples
renseignements sur les
Prix de l'Action :
www.aidslaw.ca/prix

« Le sida et le tiers-monde au Canada et ailleurs » est le thème de l'assemblée générale annuelle (a.g.a.) et des ateliers de perfectionnement des compétences du Réseau juridique, du 28 au 30 septembre à Gatineau, Québec. Organisé conjointement avec la Coalition interagence sida et développement (CISD), l'événement débutera par une réception d'ouverture avec discours programme de **Kecia Larkin**, éducatrice et activiste anti-VIH et pour les droits humains,

suivie de la cérémonie des Prix 2006 de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains du Réseau juridique.

Les ateliers de perfectionnement des compétences du lendemain promettent d'être stimulants et d'apporter une exploration informative des enjeux, de la réduction des méfaits jusqu'aux relations médiatiques. Les a.g.a. auront lieu la dernière journée; celle de la CISD en avant-midi, et celle du Réseau en après-midi.

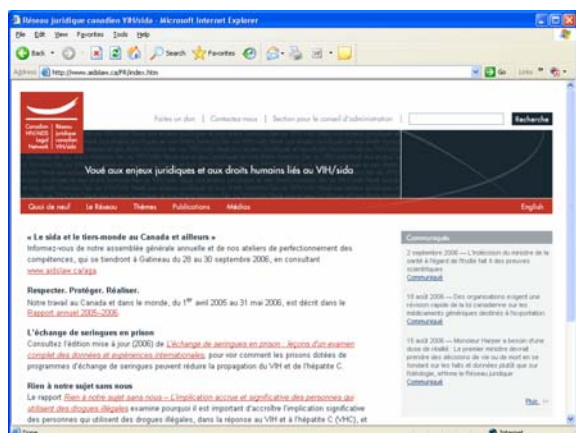
Nouveau look pour aidslaw.ca

À la veille du XVI^e Congrès international sur le sida, après des mois de planification et de préparation, le Réseau juridique a dévoilé son site Internet revampé.

de droits humains liées au VIH/sida.

Les nouveautés incluent des pages thématiques révisées qui permettent d'accéder en un seul clic à tous les documents et communiqués pertinents; un engin de recherche amélioré, pour repérer et trier les publications; et une nouvelle page des membres qui renferme des liens vers nos organismes membres.

Visitez-nous en ligne dès maintenant à www.aidslaw.ca. Faites-nous part de vos commentaires au sujet du nouveau site, en nous écrivant à info@aidslaw.ca. Votre feedback nous aidera à continuer d'améliorer le site pour mieux vous servir.



Conçu avec l'aide de HJC New Media, une firme de Toronto spécialisée dans la conception de sites Internet pour organismes à but non lucratif, le site du Réseau juridique présente un look rafraîchi et une fonctionnalité rehaussée, tout en demeurant une importante source d'information entièrement bilingue sur les questions

La page d'accueil du site Internet revampé du Réseau juridique